TAR BULLITT, MAGNE & Co.

CABOTAGE.



Ports d'Europc.

Boubelle: Orleans : LUNDI MATIN, 18 MARS 1844.

HENRY CLAY.

CHRONIQUE LOCALE

DATIO A CHAPUS.

Service as an arter of part proving an arter of part p

motion prevaut, mais la Chambre refuse d'accorder la dis-pasei - la réglia.

M. Basidanquisi propose de prendre en consideration le bibliqui à port sut de suspendre de leus fonctions les affi-ciers publica qui sont en accuration. Be motion est reje-ter publica qui sont en accuration. Be motion est reje-tacte pour filtre revirre certains procès, et l'acte relatif una cersimon de biens volontaires sont deposés sur le lu-

Le concours de la Chanabre à de d'inancia aux dis aux montre de l'accounter et disponenté et de l'accounter et de

OFFICIEL.

pochot fan julier EVANT, capp. Whothers/Layer to the control of the price of an extragement of the control of the price of the

RAPPORT OFFICIEL

SECONDE SESSION—SEIZI ME LE GISLATURE. CHAMBRE DES REPRESENTANS.